

Titre de la recherche	Le travail des directeurs d'institutions scolaires et sociales. Un projet de recherche conduit en Suisse Romande par trois Hautes Ecoles partenaires.
Requérant-e principal-e et site	Isabelle Kolly-Ottiger, Haute Ecole de Travail Social, Genève
Co-requérant-es et sites	Monica Gather Thurler, Olivier Maulini (Université de Genève) Philippe Losego (Haute Ecole Pédagogique, Vaud)
Collaborateurs-trices et institution	Antoine Laupré (ARFODIS, Genève)
Financement	RECSS (élaboration du projet pour son dépôt dans une instance tierce)
Début	Mars 2009
Recherche en cours : fin prévue	Octobre 2011
Mots-clé	Travail réel des cadres, direction d'institutions et d'établissements, professionnalisation des cadres, épreuves, dossiers
Zone géographique concernée par la recherche	Suisse Romande
Population	Directeurs-trices d'établissements scolaires, sociaux et socio-sanitaires
Axes thématiques concernés	<input checked="" type="checkbox"/> Acteurs <input checked="" type="checkbox"/> Régulations <input type="checkbox"/> Confins
Résumé	<p>Cette recherche consiste à analyser le travail réel des directions d'établissements scolaires, sociaux et socio-sanitaires (petite enfance, éducation spécialisée, établissements médico-sociaux, etc.). La transformation de fonctions en métiers et en professions organise depuis une vingtaine d'années la division du travail au sein des institutions sociales, cette dernière s'en trouvant tantôt flexibilisée, tantôt accentuée et rigidifiée. En passant du responsable comme primus inter pares déchargé d'une partie de ses tâches pour assumer la coordination au sein de son institution, au directeur d'établissement recruté et formé comme tel, la plupart des systèmes ont été ou sont en train d'être amenés à créer un nouveau métier, des statuts, une échelle salariale, des possibilités de carrière. Avec le résultat que les métiers de direction se distinguent désormais plus nettement de la fonction enseignante.</p> <p>Orientée dans une perspective systémique, psychosociologique, cette recherche qualitative qui se veut essentiellement inductive est inscrite dans les préceptes de la grounded theory. Elle sera conduite à partir des trois entrées conceptuelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la notion « d'analyse de l'activité », qui part du postulat que tout sujet actif manifeste son intelligence au travail par le fait même qu'il doit répondre à un réel qui lui résiste ;</li> <li>-la notion de « dossier », conçue dans cette recherche comme « objet intermédiaire », c'est-à-dire peu investi théoriquement par les chercheurs, mais fortement investi en pratique par les acteurs, qui permet de comprendre comment les directeurs et leurs partenaires objectivent le travail de direction ou de gestion ;</li> <li>-la notion « d'épreuve », qui désigne la manière dont le directeur en tant qu'individu vit son métier, c'est-à-dire les difficultés qu'il rencontre, le sens subjectif qu'il leur donne, façon de construire et de capitaliser son expérience sous forme de savoirs d'action et de compétences professionnelles.</li> </ul> <p>La récolte des données est essentiellement effectuée grâce à trois dispositifs :</p>

## Recherches soutenues par le RECSS

a) des entretiens compréhensifs visant à identifier les principales activités d'une semaine à l'autre ; b) des observations in situ effectuées par les enquêteurs, selon le principe du shadowing ; c) des entretiens d'auto-confrontation incitant les directeurs à commenter les décalages entre leurs activités réelles et leurs vécus personnels. L'intérêt essentiel consistant à identifier la manière dont travaillent les répondants, et notamment les moments où ils sont contraints d'empoigner leurs dossiers et d'affronter les épreuves qui leur sont imposées. Il ne s'agit donc pas de considérer l'identification des dossiers et ces épreuves comme un point d'aboutissement de l'analyse, mais plutôt comme un ressort qui permet de revenir en amont aux conditions institutionnelles qui les ont produites, et en aval aux compétences que les individus construisent lorsqu'ils parviennent à les affronter et à les dépasser.

Les résultats de cette recherche devraient ainsi contribuer, d'une part, à repenser et restructurer les modalités de gestion des ressources humaines que représentent les chefs d'établissement et, d'autre part, à enrichir et si nécessaire à réorienter les dispositifs de formation.